

PROGRAMMES "SPORT"

	HAMON	MACRON	MÉLENCHON	FILLON	LE PEN	DUPONT-AIGNAN
Position générale	Lutter contre le manque d'activité grâce à un Plan de développement de la pratique d'activités physiques et sportives à tous les âges de la vie.	Relancer la pratique du sport : "enjeu de santé publique, de développement économique et d'influence."	Lutter contre le sport professionnel "capitaliste" et favoriser le sport pour tous et la fonction émancipatrice de la pratique sportive.	Réformer notre modèle d'organisation du sport pour l'adapter aux enjeux du XXIème siècle.	Contre la financiarisation du sport professionnel. Lutter contre les violences dans le sport amateur et imposer le respect strict de la laïcité dans tous les clubs sportifs.	Réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive (publics éloignés de la pratique et territoires sous-équipés) et lutte contre le dopage comme priorités.
JO 2024	Soutient la candidature de Paris.	Soutient la candidature de Paris (et les mondiaux de rugby en 2023).		Soutient la candidature de Paris.		Soutient la candidature de Paris.
Centre national du développement du sport *	Le "Fonds Héritage sportif et territorial Paris 2024" (du CNDS) devrait permettre, entre 2017 et 2024, de financer les initiatives des comités, clubs, fédérations, qui s'adressent aux publics éloignés de la pratique sportive.	Crédits du CNDS orientés vers les politiques de la Ville : prise en charge d'une partie de la licence pour les jeunes de 6 à 25 ans par exemple.		Transformer le CNDS en Agence nationale du développement du sport. "Indépendante, elle fera de la France une grande nation sportive".		Redéfinir les critères de répartition des crédits du CNDS : appels à projets régionaux pour soutenir la pratique des publics les plus éloignés ; subventions pour répondre à des situations de sous-équipement.
Santé	Développement du sport santé en entreprises, en lien avec les partenaires sociaux. Remboursement de l'activité physique prescrite par un médecin pour les affections de longue durée.	Augmentation du nombre de pratiquants réguliers dans les 10 ans à venir, en passant de 30 à 33 millions, en soutenant notamment les clubs et fédérations. Ou en menant des expérimentations avec la Caf pour créer des garderies de courte durée (encourager la pratique des familles monoparentales). Création de Maisons du sport santé pour accompagner les malades atteints d'affections lourdes.	Favoriser l'accès de tous aux pratiques sportives : classes populaires et femmes en priorité.	Recours au sport à des fins thérapeutiques et de prévention , surtout en direction des seniors.		Développement du sport santé (y compris dans les entreprises), en élargissant les horaires d'accès aux équipements sportifs.
Santé à l'école	Pour chaque élève : un parcours "éducation santé" (plus de sport, apprentissage de la nutrition...).		Ajouter des heures d'éducation physique et sportive au collège + "activités physiques et sportives de citoyenneté" et de sport santé.	Grand plan santé à l'école : éducation, prévention des addictions. Revalorisation de la médecine scolaire.		Dispenser des cours de santé/bien être au collège et sensibilisation à une bonne nutrition.
École	Création de plusieurs milliers d'"équipements sportifs légers" de proximité dans et autour des écoles : aménagement des cours de récréation, pistes cyclables, plateaux sportifs multisports... Et amener 100% d'une classe d'âge à savoir nager à l'entrée en 6ème. Développement du sport de haut niveau en aménageant les cursus scolaires et universitaires. Et développement du R&D dans les nouvelles technologies du sport.	Structuration d'une gouvernance territoriale du sport pour garantir la complémentarité des pratiques sportives scolaires et extrascolaires : rapprochement entre écoles et associations sportives locales. Encouragement à la mutualisation des équipements : gymnases des écoles mis à disposition des associations le soir, le week-end ou pendant les vacances.	Réaffirmer le rôle des professeurs d'EPS dans la transmission d'une éducation physique obligatoire.	Pérenniser les heures de sport dans le parcours scolaire : 10% en primaire et 14% dans le secondaire. Favoriser la pratique sportive à l'université + prise en compte des parcours des sportifs de haut-niveau. Développement, à l'échelle intercommunale, de liens entre établissements scolaires et clubs sportifs.		Valoriser le sport scolaire (surtout en primaire) : 6 heures par semaine réparties en 3 séances en fin de matinée. Préserver la médecine scolaire et revaloriser de 15% le salaire de ces médecins. Mise en place d'un grand plan "Savoir nager".

Autres			<p>Renforcer les liens entre sport de haut niveau et sport pour tous : augmenter la taxation sur les retransmissions sportives à la TV pour financer le sport amateur.</p>	<p>Pour un véritable statut des bénévoles + formations adaptées (9 jours/an) dans le cadre du congé de représentation. Pour un véritable statut du sportif de haut-niveau (+ de droits sociaux, formation, insertion pro...).</p> <p>La Région, chef de file des politiques sportives territoriales. Aux collectivités locales de soutenir le sport pour tous (jeunes, handicapés, seniors...).</p> <p>Développement du handisport et du sport adapté dès le plus jeune âge, avec les associations sportives et les amateurs du mouvement handisport.</p> <p>Autoriser les centres de formation des clubs pro à percevoir la taxe d'apprentissage (<i>permet in fine de recourir aux aides liées à l'apprentissage</i>).</p> <p>Inciter les clubs pro et les fédérations à devenir propriétaires ou gestionnaires de leurs équipements. Inciter les investissements privés en assouplissant les règles du sponsoring et du mécénat.</p>	<p>Créer un "contrat sportif de haut-niveau" de 3 ans renouvelable pour un meilleur niveau de vie des sportifs.</p> <p>Soutien aux petites associatives sportives (respect de la liberté d'association).</p>	<p>Diminuer les charges des associations et alléger les responsabilités juridiques de leurs présidents.</p> <p>Mise à disposition de locaux pour les associations bénévoles et faciliter les démarches administratives.</p> <p>Financer des infrastructures sportives adaptées aux personnes handicapées.</p> <p>Soutenir le sport de haut-niveau pour "accroître son rayonnement dans le monde" : meilleure couverture médiatique, priorité (politique) à l'accueil de grands événements, aides plus ciblées aux disciplines soutenues par l'État, 100 millions d'euros issus de la Française des Jeux aux sports offrant le plus de chance de médailles...</p> <p>Moderniser le fonctionnement des fédérations sportives : encadrement de la rémunération des dirigeants, diversification des ressources (accès au mécénat facilité)...</p>
--------	--	--	---	---	---	---

* Le CNDS est un établissement public placé sous la tutelle du ministère des Sports. Le CNOSF, le Comité paralympique et sportif français, les ministres des Sports et du Budget font partie du CA.
 La majorité de son financement provient de prélèvements sur les recettes de la Française des Jeux et des produits sur les droits télévisuels.